

monde pour le provoquer au péché et le faire tomber avec fracas. N'est-ce pas ce genre "de femmes de rien que stigmatisait déjà saint Paul, chargées des péchés de toute une vie, qui pénétraient dans les demeures chrétiennes sous l'impulsion des plus mauvais désirs, affectant les dehors de la piété, mais n'en possédant point les saintes réalités (11) ?" Le devoir est de les éviter rigoureusement, de n'avoir rien de commun avec elles. Ce n'est pas seulement l'ordre de l'Apôtre, c'est celui du Sage qui commande "de mépriser leurs fallacieuses avances, d'éviter les chemins où elles passent et de ne jamais approcher de leurs demeures ; car si elles savent rendre douces leurs paroles et séduisants leurs sentiments, elles ne laissent derrière elles que l'amertume de l'absinthe et la blessure sanglante du glaive (12)." Combien de jeunes prêtres, naïfs ou présomptueux, ont été leurs tristes victimes, pour avoir méconnu ces avertissements que leur redisaient les anciens avec l'autorité de l'expérience ! Ah ! de grâce, qu'aucun de ceux qui les entendent à cette heure ne livre son honneur et la paix de sa vie à ces êtres de mensonge et de malheur : *Ne des honorem tuum alienis, et annos tuos crudeli !*

Mais voici la portion consolante de la famille spirituelle du prêtre : les femmes et les jeunes filles chrétiennes avec lesquelles son devoir l'oblige de frayer, qui réclament son ministère et qui méritent ses soins, dont un certain nombre sont les coopératrices de sa charité, et qu'il ne peut pas ne point aimer puisqu'il est leur pasteur. Telles sont ces membres des pieuses Confréries, dont la longue théorie, sous les voiles de mousseline et les chants généreusement jetés, animent tant les fêtes, qu'il a baptisées et préparées à leur première communion ; ces femmes qu'il a mariées et qu'il dirige dans les voies d'une

(11) *Ex his sunt qui penetrant domos et captivas ducunt mulierculas, oneratas peccatis, quæ ducuntur variis desideriis, habentes quidem speciem pietatis, virtutem autem ejus abnegantes : et hos devita.* — II Tim., III.

(12) *Ne attendas fallaciæ mulieris. Favus enim distillans labia meretricis et nitidius oleo guttur illius : novissima autem illius amara quasi absynthium et acuta quasi gladius biceps. Longe fac ab ea viam tuam et ne appropinques foribus domus ejus. Ne des alienis honorem tuum et annos tuos crudeli.* — Prov., v, 2.